

Colloque

*Les Universités Populaires de Parents,
une expérimentation de parents acteurs,
chercheurs et citoyens*

Accompagner les parents, pourquoi, comment ?



Organisé par l'ACEPP

**Le vendredi 30 mai 2008
Sciences Po, à Paris**

Lieu : Amphi Émile Boutmy - Sciences Po
27, rue Saint Guillaume - 75007 Paris
M° : St Germain des Prés - Rue du Bac

*Ouverture du colloque par
Fadela Amara, Secrétaire d'État
chargée de la Politique de la ville*



Association des collectifs enfants
parents professionnels -
15, rue du Charolais
75012 Paris
01 44 73 85 20

*L'ACEPP,
mouvement parental,
éducatif et citoyen,*

*également fédération des crèches
parentales et associatives,
actrice du réseau européen Decet
(petite enfance et respect de la diversité)*

Communiqué de presse :

le 10 avril 2008

Le lieu très symbolique de Sciences Po accueille l'ACEPP et ses groupes de parents réunis en universités populaires pour le colloque :

**« Accompagner les parents, pourquoi, comment ?
Une expérimentation de parents acteurs, chercheurs et
citoyens : les Universités Populaires de Parents »**

Depuis trois ans, à l'initiative de l'ACEPP, des Universités Populaires de Parents se sont créées en France.

- Universités : c'est leur fonction de mener des recherches,
- Populaires : un accès aux savoirs, à la culture tout au long de la vie et pour tous, une volonté de favoriser la rencontre entre parents de milieux différents,
- de Parents : ils sont les acteurs et le fondement des recherches

Ainsi, des parents de différentes régions ont travaillé avec le soutien d'universitaires sur des recherches liées à la parentalité : *les liens avec l'école, la transmission des valeurs aux enfants, la cohérence éducative...* afin de construire des savoirs croisés.

Ces travaux ont été le support de débats locaux entre parents-élus-professionnels, générant des projets et propositions pour renforcer la coopération entre parents et éducateurs et améliorer la vie des enfants.

Lors de la journée à Sciences Po : Démarche des Universités Populaires de Parents, résultats des travaux menés depuis trois ans, essaimage par de nouvelles Universités Populaires de Parents, notamment dans d'autres pays d'Europe... (Programme joint)

Une réflexion et des débats s'engageront sur l'accompagnement des parents, l'accès aux savoirs, les dynamiques locales que peuvent impulser les parents-citoyens.

En savoir plus sur cette journée : www.acepp.asso.fr

Organisateurs :

L'Acepp - Association des collectifs
enfants parents professionnels
et
le Decet - Diversity in early childhood
and training, réseau européen

Public attendu :

Institutions du champ de la Famille
(Caf), équipes des Politiques de la ville,
de la Réussite éducative, des Reaap,
professionnels de l'éducation et parents

Contact Acepp :

- Emmanuelle Murcier
Déléguée nationale parentalité et
respect de la diversité
01 44 73 85 29
emmanuelle.murcier@acepp.asso.fr

Contact Presse :

- Annie Maillot
Chargée de communication
01 44 73 85 38
info@acepp.asso.fr

▪ Qui sommes-nous ?



Association des collectifs enfants parents professionnels

L'**Acepp**, fédération des crèches parentales et associatives soutient depuis 1980, la création de lieux d'accueil petite enfance impliquant tous les enfants et leurs parents dans les quartiers. Elle regroupe huit cents associations de parents qui gèrent et animent avec des professionnels de l'enfance, des lieux d'accueil pour les enfants. L'Acepp est un mouvement parental, éducatif et citoyen qui est engagé dans la reconnaissance du parent comme premier éducateur de l'enfant, dans la collaboration parents/professionnels, dans le développement des territoires et des initiatives collectives ouvertes à tous, dans le respect de la diversité.

<http://www.acepp.asso.fr>



Diversity in early childhood and Training (L'Acepp en est co-fondatrice)

Le réseau européen **DECET** a pour objectif de favoriser l'équité et la diversité dans les lieux d'accueil. Il existe depuis 1998, avec des partenaires dans neuf pays : Allemagne, Belgique, Irlande, Écosse, Espagne, France, Grèce, Pays-Bas et Royaume-Uni.

Tous les enfants et les adultes ont le droit d'évoluer et de se développer dans un contexte qui offre équité et respect de la diversité. Enfants, parents et professionnels ont aussi le droit à des lieux d'accueil de qualité, exempts de toute forme de discrimination, directe ou indirecte, individuelle ou structurelle, qu'elle soit d'ordre ethnique, de genre ou liée à la structure familiale, la classe sociale, le handicap (en référence à l'Article 2, de la Convention des droits de l'Enfant).

<http://www.decet.org>

▪ Avec le soutien de :

- Le Ministère du travail, des relations sociales et de la solidarité
- L'Agence européenne pour la cohésion sociale et pour l'égalité des chances
- La Caisse nationale d'Allocations familiales
- La Délégation interministérielle à la ville
- La Fondation Bernard van Leer